



REPORTAGE La réponse des fonctionnaires à Macron

par Laurence Dequay
Publié le 16/10/2015

Privilégiés ? Ils en ont assez d'entendre la même rengaine, aujourd'hui relayée par un ministre de gauche. Ils ont confié à Marianne leur colère et raconté leur quotidien. De quoi interpellier Emmanuel Macron.

Coqueluche du « tout Paris », selon la formule de Benoît Hamon, choucou de sondages. Emmanuel Macron abuse-t-il de démagogie comme le lui reprochent la ministre Marylise Lebranchu (décentralisation et de la fonction publique), sa collègue Ségolène Royal (écologie-développement durable et énergie) ?

Dans son numéro du 15 octobre, Marianne donne la parole à des fonctionnaires des trois fonctions publiques, d'Etat, territoriale et hospitalière. Afin qu'ils expliquent au ministre de l'économie qui a qualifié leur statut de « plus adéquat » et précisé selon le magazine challenges qu'il ne voyait pas pourquoi certains cadres de son ministère « bénéficient d'un emploi à vie et pas le responsable de la cyber sécurité d'une entreprise », pourquoi ce statut qui leur garantit une carrière et non pas un poste particulier, est nécessaire à la bonne conduite de leurs missions d'intérêt général. Crucial même pour leur permettre de résister aux pressions de tous bords, aux intérêts à court terme qui pourraient les inciter à ne plus traiter tous les citoyens sur un pied d'égalité.

Sur la forme, nombre d'entre eux sont ulcérés qu'un personnage phare du gouvernement ait remis une pièce dans le flipper du fonctionnaires « bashing », sport national. Sur le fond, ils se sentent floués d'avoir consenti depuis 2010 d'importants efforts financiers (lire le rapport de la Cour des Comptes sur la masse salariale des fonctionnaires), resserré leurs rémunérations, sans être payés en retour ne serait-ce que de reconnaissance. Même si Marylise Lebranchu les invite, lors de ses déplacements de terrain à être « fiers d'eux même et de leur rôle ». Doit-on leur tresser des louanges à nos fonctionnaires ?

Marianne vous livre le témoignage d'un syndicaliste policier, d'un cuisinier de cantine, d'un aide-soignant et attend vos commentaires sur ce dossier papier-internet...

Philippe Capon, secrétaire général de l'UNSA Police

Monsieur Macron doit méconnaître le statut des fonctionnaires pour en parler de cette façon, à moins qu'il ne soit entré dans un populisme de bas niveau indigne des fonctions qui sont les siennes...

Les policiers sont bien sûr attachés à leur statut qu'ils payent d'ailleurs assez cher. Ce statut est à mes yeux indispensable dans le cadre des missions régaliennes demandées à la police et garantit l'indépendance son indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux, changeants, dont sont très largement dépendant les polices municipales.

Statut des fonctionnaires ne veut pas dire confort de l'emploi. La garantie du non licenciement reste pour moi une des seules garanties attachées à ce statut. Certes, elle est importante mais correspond à des engagements pour les policiers que tous ne sont pas prêts à assumer et sur lesquels certains sont encore moins enclins à s'engager...

90 % des policiers sont recrutés en province et sont pour 90% d'entre eux affectés après un an d'école (en général à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile) dans la région ILE DE FRANCE pendant une période de 8 ans minimum, avant de pouvoir poser une mutation en province et au mieux être muté 10 ans après leur recrutement.

La qualité de la vie correspondant à ces affectations est des plus compliquée -travail en milieu difficile, logement hors de prix, absence de tout lien social proche, désocialisation par rapport au milieu social de vie (un policier affecté dans le 93 ne se vante jamais d'être policier, sa famille quand elle y vit encore moins).

Les policiers sont aussi soumis à du rendement à une politique du chiffre qui engendre ou pas des primes. Ils ne bénéficient pas de la même couverture sociale que les salariés, dont beaucoup voient leur mutuelle prise en charge par l'employeur. Ils n'ont pas non plus droit au comité d'entreprise.

OUI monsieur MACRON, être fonctionnaire c'est un engagement et les policiers sont attachés à leur statut, qui au regard de l'engagement qui leur est demandé présente un grand nombre d'inconvénients, de désavantages et de désagréments...

Bernard Michel, cuisinier à la cantine d'Espiens, Lot et Garonne

Me voilà, depuis 4 ans, cuisinier à l'école primaire d'Espiens, après 19 ans dans le privé. Pour un changement, c'en est un ! D'abord, je peux dire à Monsieur Macron qu'il ne s'inquiète pas trop : la fonction publique permet de comprimer les salaires autant que dans le privé, voire davantage ! Pour ma part, je touche 650 euros pour cinq services et 20 heures par semaine. Je ne me plains pas, mais si j'avais été fonctionnaire toute ma vie, je toucherais environ 240 euros de plus par mois. Comme quoi, la grille, ça ne fait pas que du mal aux finances publiques ! Si je n'avais pas eu la chance d'avoir pu vendre mon affaire à 40 ans et donc de poucher une petite rente complémentaire, mon traitement serait un peu juste, quand même.

Ceci dit, sur le statut, il n'a pas tort. D'après moi, ce qui compte pour un cuisinier, c'est que les drôles finissent leur assiette. Or, si les parents mettent des biscuits et des compotes dans le cartable parce que ce n'est pas bon, il n'y a aucun moyen de sanctionner le mauvais professionnel. Cette absence d'évaluation, et cette absence de sanction, ça incite à la fainéantise. Des bons à rien dans le privé, ça existe aussi, mais on les vire. Dans le public, le maire a beau me mettre un 19/20 depuis trois ans, ma paye n'est pas différente que si je ne passais pas la moyenne. Pour Macron, c'est ça le défi : les fonctionnaires qui n'en finissent pas de contrôler les citoyens, quitte à leur pourrir la vie, doivent se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre, par des formations pour qu'ils progressent et par un système de motivation/sanction, parce que c'est comme ça qu'on fait avancer les hommes.

Stéphane, 43 ans, aide-soignant

Faire tourner l'hôpital comme une entreprise privée, cela signifierait faire le tri entre les malades !

> Depuis 17 ans au Centre hospitalier de Carcassonne. Toutes ces années, il a vu les restrictions budgétaires successives s'abattre sur l'hôpital public, rendant les conditions de travail plus difficiles. « Dans mon service, nous sommes quatre aides-soignants pour 26 lits », détaille-t-il. De nouvelles économies ont été annoncées par le gouvernement, 3 milliards d'euros d'ici 2017. La suppression du statut de fonctionnaire à l'hôpital, par-dessus ces mesures, inquiète Stéphane, 43ans, syndiqué FO. « L'hôpital public y perdrait beaucoup », dit-il. Les agents, d'une part, se retrouveraient confrontés à une plus grande précarité, plus facilement éjectable. Les patients, eux, verraient l'accès aux soins pour tous compromis. « L'hôpital public accueille tout le monde. Tourner comme une entreprise privée, cela signifierait faire le tri entre les malades : vous, vous ne pouvez pas payer, on ne vous prend pas », s'inquiète l'aide-soignant. « Avant de revoir nos statuts, revoyons la gestion des hôpitaux ! », plaide-t-il. « Les postes de directions se sont multipliés. Dans le même temps, des postes d'agents hospitaliers ont été supprimés alors que le nombre de lits, dans notre établissement, a augmenté. »